confemen
Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

Atelier de restitution des résultats de l'évaluation des acquis scolaires réalisée dans les écoles bilingues ELAN en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo

Discours du Secrétaire général de la CONFEMEN,
Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA

Lomé, Togo, le 19 juillet 2022

- **Monsieur le ministre délégué, représentant le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat du Togo**
- **Monsieur le représentant du ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de la Guinée**
- **Monsieur le représentant de madame la ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de la Côte d'Ivoire, Vice-Présidente de la CONFEMEN**
- **Monsieur le Directeur du Bureau International de l'Éducation de l'UNESCO**
- **Madame la Directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation**
- **Mesdames et Messieurs les Correspondants nationaux de la CONFEMEN**
- **Mesdames et Messieurs les membres des délégations pays**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des institutions partenaires**
- **Chers invités**
- **Mesdames et messieurs**

Je voudrais commencer par adresser toutes mes félicitations au ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat du Togo, cher Komla Dodzi KOKOROKO, pour les nombreuses initiatives de développement de l'éducation engagées dans son pays et lui exprimer toute notre reconnaissance pour l'accueil

du présent atelier de restitution des résultats de l'évaluation des acquis scolaires réalisée dans les écoles bilingues ELAN en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo.

Je voudrais exprimer tous nos remerciements aux autorités togolaises et au comité d'organisation pour les bonnes conditions de séjour et de travail qui nous sont réservées . Nous en sommes vraiment honorés.

La présence du Directeur du Bureau International de l'Éducation de l'UNESCO, cher frère et ami Ydo YAO me donne l'occasion de saluer la qualité du partenariat dynamique et grandissant qui lie nos deux institutions.

Je ne puis m'empêcher, au début de mon propos, d'avoir une pensée vis-à-vis des tous les pays et toutes les populations qui, dans l'espace de la Francophonie et à travers le monde, font actuellement face au phénomène de terrorisme avec ses conséquences négatives sur les systèmes éducatifs.

Face à cette situation, la Francophonie fait preuve de solidarité et nous espérons que les actions conjuguées des pays et des partenaires porteront leurs fruits pour un retour rapide à la normale.

Cependant, nous convenons tous que face aux crises, l'éducation ne peut attendre et nous devons poursuivre notre action en synergie dans ce sens.

Aussi, voudrais-je accorder une très grande importance au présent atelier, fortement en lien avec le thème de la 59e session ministérielle de la CONFEMEN qui s'est tenue à Rabat, au Maroc, en février dernier, à savoir : « *Langue première et langue d'enseignement : quelles stratégies pour faciliter les premiers apprentissages, la réussite scolaire et le vivre- ensemble au XXIe siècle ?* ». Les études et les réflexions menées autour de ce thème, dans une approche participative, ont fait l'objet de la production d'un Document de Réflexion et d'Orientation (DRO) qui sert de référence aux Etats et gouvernement membres.

Le choix de ce thème montre tout l'intérêt que les ministres de l'Education de la CONFEMEN accordent à la question des langues et au rôle que celles-ci peuvent jouer dans l'amélioration des enseignements apprentissages et par conséquent, dans le développement de l'éducation.

Mmes et Messieurs, chers participants, la problématique des langues d'enseignement est double. Elle est d'abord culturelle puisque, le propre de l'éducation est de transmettre la culture, et le curriculum scolaire, comme l'écrit jean claude Forquin est sélection dans la culture, des éléments jugés pertinents pour que leur transmission soit assurée dans un cadre spécifique (l'école) et par des spécialistes que sont les enseignants. Or nous savons tous que l'un des principaux véhicules de la culture est la langue qui en est une composante

principale. L'utilisation des langues africaines dans l'enseignement est donc une condition et un critère indispensable de l'acceptabilité culturelle des contenus d'enseignement auquel nous appelle la communauté internationale dans le cadre du droit à l'éducation.

Cette problématique culturelle se double d'un problématique pédagogique, puisqu'il est désormais convenu par les psychopédagogues que la qualité de l'apprentissage, en l'occurrence dans les premières années de la scolarité, est d'autant grande que l'apprentissage se fait dans une langue familière communément appelée la langue Maternelle. Mon collègue et ami Ydo YAO a déjà bien développé cet aspect, ainsi que Mme Laroussi en s'appuyant sur les résultats du PASEC.

Au regard de cette double problématique, on ne peut que relever le caractère salutaire de ce grand chantier lancé par l'OIF, à travers le programme ELAN qui soutien les pays dans la mise en place d'un enseignement bilingue voire bi-plurilingue, langue française / langues africaines ; ainsi que la dynamique partenariale et de synergie d'action entre les acteurs de la francophonie qui a permis à la CONFEMEN, à travers le PASEC, d'évaluer les acquis d'apprentissage des écoles bilingues du Programme Elan, dans trois pays (Côte d'Ivoire, Guinée et Togo).

C’est avec beaucoup de satisfaction que la CONFEMEN a conduit cette évaluation dont les résultats seront présentés au cours de cet atelier qui nous réunit ce jour.

Je voudrais exprimer mes remerciements à Mme la Secrétaire générale de la Francophonie et à Monsieur l’Administrateur de l’OIF pour ce partenariat entre la CONFEMEN et l’OIF qui traduit la reconnaissance du PASEC en tant que programme de référence pour l’évaluation des apprentissages dans les systèmes éducatifs francophones.

Je félicite la Directrice de l’IFEF, chère Mona Laroussi et son équipe pour les résultats obtenus, le coordonnateur du PASEC, Hilaire Hounkpodote et son équipe, ainsi que les équipes nationales et les experts pour leurs contributions respectives dans l’atteinte de ces résultats.

Madame la ministre, Mesdames et messieurs, je ne saurais finir sans rappeler que dans la plupart de nos pays la problématique des langues d’enseignement dans le système scolaire où les langues nationales doivent coexister avec la langue française est indissociable de celle de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes, dans les structures d’éducation non formelle, puisque l’on sait l’impact du niveau d’alphabétisation des parents sur la réussite scolaire des élèves.

Il est donc important que l'alphabétisation des adultes, généralement faite en langues nationales, débouche, dans nos contextes de diversité culturelle et linguistique de la francophonie sur le bilinguisme, par l'apprentissage de la langue française que nous avons en commun.

C'est donc dans une approche holistique des politiques éducatives que la question des langues d'enseignement doit être envisagée pour faire de chaque citoyen un citoyen bilingue voire plurilingue.

Et c'est cette démarche qu'envisage la CONFEMEN dans le cadre de son nouveau plan stratégique 2022-2026 avec la création, du nouveau Programme d'appui au changement et à la transformation de l'Education (le PACTE) d'une part, et les innovations opérées au sein du PASEC d'autre part.

Ainsi, l'évaluation internationale PASEC2024, concernera, en plus des élèves du primaire, ceux du cycle terminal de l'éducation de base (ou éducation fondamentale), c'est-à-dire le premier cycle de l'enseignement secondaire ou le collège ; et une réponse sera apportée aux attentes des pays concernant le préscolaire, les alternatives éducatives, voire l'Enseignement et la formation techniques et professionnels et l'éducation non formelle.

En complémentarité avec le PASEC créé depuis 1991 et qui a acquis une notoriété dans la production de données probantes, robustes et d'analyses pertinentes pour le pilotage de la qualité de l'Education, le

Programme d'appui au changement et à la transformation de l'Education, le PACTE, vise à accompagner les Etats et gouvernements dans la réalisation d'actions pertinentes qui impactent la transformation de l'éducation et favorisent la réalisation des cibles de l'ODD4 à l'horizon 2030.

En effet, après le rapport de l'évaluation internationale PASEC2019 qui montre que les 14 pays participants peinent toujours à assurer la qualité des acquis scolaires, une étude réalisée par la CONFEMEN sur les plans sectoriels de l'éducation et leur mise en œuvre dans 17 pays membres, révèle que des efforts considérables sont nécessaires pour espérer réaliser l'ODD4 en 2030.

Partant de ces constats, la CONFEMEN compte accompagner les politiques éducatives dans plusieurs domaines retenus en accord avec les pays :

- Le développement des ressources éducatives à travers la poursuite de la plateforme de ressource numérique « ImaginEcole », dont la CONFEMEN fera l'évaluation afin de concevoir une stratégie de développement et de pérennisation mais aussi la poursuite de l'évaluation des manuels scolaires par la formation des évaluateurs et concepteurs de manuels dans les six (06) pays pilotes (Bénin, Burundi, Madagascar, Niger, Sénégal et Togo) et à travers son extension à de nouveaux pays. Il s'agit de doter ces pays de manuels scolaires répondant aux exigences de qualité didactique et

d'acceptabilité culturelle des contenus dans le contexte de diversité culturelle et linguistique qui caractérise la Francophonie.

- L'Éducation et la protection de la petite enfance, l'assurance qualité de la formation des enseignants et le financement de l'Education font aussi partie des domaines d'intervention qui permettront à la CONFEMEN, grâce au PACTE de mieux impacter les politiques éducatives.

Mesdames et Messieurs

Toutes ces initiatives visent à renforcer les systèmes éducatifs, particulièrement ceux des pays à faible et à revenu intermédiaire, dans l'atteinte de l'ODD4, qui vise à assurer, à l'horizon 2030 : « *l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ».

Mais au-delà, la CONFEMEN veut contribuer, avec la communauté internationale à repenser les futurs de l'éducation dans une perspective de transformation, et cela suppose une dynamique partenariale forte. Je salue donc la synergie d'action francophone matérialisée aussi par le centre KIX Afrique 21 qui se poursuit entre la CONFEMEN, l'AUF et l'OIF à travers l'IFEF qui abrite le centre, avec le soutien du Partenariat mondial pour l'Education (GPE) et du CRDI. J'apprécie aussi le partenariat noué autour du **Programme « APPRENDRE »** de **l'AUF** avec des activités importantes dont le

dernier atelier qui vient de se dérouler à Dakar sur les enjeux de l'enseignement-apprentissage bilingue et son évaluation.

Nous espérons que le Sommet sur la transformation de l'éducation qui se tiendra à New York en septembre prochain, et auquel la CONFEMEN participera, à travers l'organisation d'une réunion spécifique, avec ses partenaires, permettra de renforcer la place de la Francophonie au sein de la Coalition mondiale pour l'éducation.

Agir plus, Agir ensemble, Agir pour tous.

Tel est l'engagement de la CONFEMEN pour une Education inclusive et de qualité.

Je vous remercie